

Pour diffusion immédiate

Brossard adopte sa première Politique d'agriculture urbaine

Brossard, le 17 juin 2020 – Après avoir adopté son Plan d'action en environnement pour la période 2020-2021 le mois dernier, la Ville de Brossard est fière de poursuivre ses efforts environnementaux avec l'adoption de sa Politique d'agriculture urbaine (PAU). Réalisé en collaboration avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et découlant d'une démarche de participation publique, ce document regroupe des orientations et pistes d'action visant à :

- Intégrer les orientations prévues à la Politique au sein de l'administration municipale;
- Aménager le territoire et les espaces publics en intégrant les principes de l'agriculture urbaine;
- Harmoniser les outils réglementaires afin d'encourager les pratiques et minimiser les nuisances;
- Informer et mobiliser les citoyens, entreprises et organismes.

La PAU, c'est bien plus que pour cultiver des légumes!

L'agriculture urbaine se définit comme étant la culture de plantes comestibles ou l'élevage d'animaux en ville. Ses services et bienfaits vont au-delà de la culture d'aliments comme en témoigne un nombre grandissant d'initiatives : potagers individuels, jardins communautaires et pédagogiques, élevage de petits animaux de ferme, serres urbaines pour n'en nommer que quelques-unes. Ceci démontre le réel engouement qui gravite autour de l'agriculture en milieu urbain.

« Le mouvement entourant l'agriculture urbaine est en pleine croissance au Québec. Les enjeux environnementaux et sociaux de notre époque font en sorte qu'il est prioritaire de s'y attarder. C'est donc avec une grande fierté que nous avons adopté notre première politique d'agriculture urbaine qui met en lumière les enjeux et besoins propres à Brossard. », souligne la mairesse, Doreen Assaad.

Un outil d'action pour le développement durable

Consciente de l'importance de maintenir un équilibre entre le bien-être de sa population, le développement économique et la préservation de l'environnement, la Ville souhaite intégrer les principes du développement durable à l'échelle du territoire et au sein de l'administration municipale. L'agriculture urbaine représente justement l'une des activités préconisant l'ensemble de ces volets puisqu'elle engendre des bénéfices socio-économiques notamment en matière de santé, loisirs, sécurité alimentaire et de lutte aux îlots de chaleur.

La présidente de la commission de l'environnement et du développement durable (CEDD) et conseillère municipale, Sophie Allard a profité du lancement de la Politique pour remercier celles et ceux qui ont collaboré à l'élaboration de cette première politique qui permettra à Brossard de franchir une nouvelle étape pour assurer sa pérennité environnementale. « Cette politique a été élaborée en

cohérence avec nos objectifs en matière d'environnement et de développement durable ainsi qu'avec notre engagement à promouvoir les saines habitudes de vie et à lutter contre l'insécurité alimentaire. », ajoute la conseillère.

Pour consulter la Politique d'agriculture urbaine, visitez brossard.ca/agricultureurbaine ou composez le 450 923-6311 pour obtenir plus de renseignements.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6360